



Saint-Gaudens, le 2 décembre 2019

SITUATION DU SERVICE DES URGENCES

A l'issue du Directoire exceptionnel du 02 Décembre il a été proposé aux Représentants du Personnel :

Mesures pérennes :

- 1- Transformation de 4 équivalents temps pleins AS (agents qui souhaitent quitter le service) en postes d'IDE. Ces 4 ETP permettent de répondre de façon pérenne à une présence supplémentaire d'IDE en jour, en 12 heures, du lundi au dimanche, soit 3 ETP infirmiers supplémentaires.
- 2- Mise en place d'un brancardier de nuit posté en 12 heures principalement aux Urgences à compter de l'ouverture du Site Unique.

Mesure transitoire :

- 3- Une IDE supplémentaire en 12 heures de nuit sera mis en place jusqu'au 1^{er} mars 2020 et financée par une demande d'avance sur le plan hôpital 2020*. Elle ne sera pérennisée que si les crédits sont reconduits.

Les Représentants ont souhaité se concerter avec l'ensemble de l'équipe. Ils apporteront leur réponse lors d'une nouvelle réunion demain à 17 heures.

Cette proposition sera mise en œuvre contre signature d'un protocole de sortie de grève

Ce soir à compter de 20h (20h-8h): ACCUEIL et Prise en CHARGE UNIQUEMENT DES URGENCES VITALES

- SMUR : 1 ligne SMUR (2 médecins, 1 ambulancier).
- SAU : urgences vitales régulées, permanence médicale pour patients se présentant spontanément avec une urgence vitale ou potentiellement vitale UNIQUEMENT
- UHCD fermée. Pas d'hospitalisation conventionnelle de pédiatrie.

Nous rappelons qu'en cas de besoins médicaux, il convient de s'adresser en priorité au médecin traitant et au 15 pour les urgences.

La Direction